

REGLEMENTS PARTICULIERS JEUNES**SAISON 2025-2026****ARTICLE 1 : ORGANISATION**

Le CPBB organise les Championnats Jeunes dans les catégories suivantes :

- **U21** masculins
- U18 féminines
- **U18** masculins
- U15 féminines et masculins
- U13 féminines et masculins

ARTICLE 2 : ASSOCIATIONS SPORTIVES QUALIFIEES POUR LA SAISON EN COURS

Toutes les équipes souhaitant s'engager dans leurs catégories respectives, ainsi que les équipes qui descendent de Région.

Les répartitions des équipes seront définies en début de saison en fonction du nombre d'équipes engagées, et en même temps que les formules de compétition.

Tout club non à jour de ses frais d'affiliation et d'engagement au début du championnat verra l'engagement de son équipe non confirmé et celle-ci sera donc retirée du championnat.

ARTICLE 3 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Le système de l'épreuve sera défini en début de saison, à l'issue des engagements, en fonction du nombre d'équipes engagées. Elle se déroulera en **trois** phases :

- **Une phase appelée « brassage », dans laquelle les équipes seront réparties selon un ranking de chaque catégorie**
- **Une phase 1 jusqu'aux vacances de Noël**
- **Une phase 2 qui démarre en janvier et se termine en fin de saison**

Le CPBB se réserve tous les droits pour modifier l'organisation de ses championnats compte tenu du nombre d'équipes engagées.

A l'issue des matches de la phase 2 :

- Le premier de 1^{ère} division sera nommé **CHAMPION DE PARIS**
- Le premier de la division 2 sera déclaré Champion de 2^{ème} division
- Le premier de la division 3 sera déclaré Champion de 3^{ème} division
- Le premier de la division 3 sera déclaré Champion de 3^{ème} division

Les compositions des différentes divisions pour chaque catégorie sont annexées au présent règlement.

ARTICLE 4 : RENCONTRES

Horaire officiel :

U13F - Dimanche 11h
U15F – Samedi 16h
U17M – Samedi 18h
U20M – Dimanche 15h30

U13M – Dimanche 13h
U15M – Samedi 16h
U18F – Dimanche 15h30

Déroptions possibles dès 10h le samedi pour les U13 avec accord obligatoire des adversaires
Déroptions/convocations possibles de 13h30 à 18h le samedi et de 9h à 17h le Dimanche de U13 à U18.

Déroptions/convocations possibles de 17h à 19h30 le samedi et de 9h à 17h30 le Dimanche pour les U20.

Temps de Jeu : 4x10' / Intervalle entre les quarts temps de 2' et mi-temps 10' /
Prolongation : 5' / 14 sec offensives

Ballon : U13F / U13M / U15F / U18F : Taille 6
U15M / U17M / U20M : Taille 7

Ligne des 3 points : 6.75m (ligne pleine)

Feuille : e-Marque V2 obligatoire

Joueurs/joueuses autorisé(e)s à jouer :

Type de licence	OC	1C/1CAST	2C/2CAST	OCT	OCAST	OCASTCTC	JH/OH
Nb maximum	12	5*	5*	5*	5*	5	JH illimités + 2 OH

* Les licences 1C/1CAST, 2C/2CAST et OCT ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause dépasser le nombre de **cinq**.

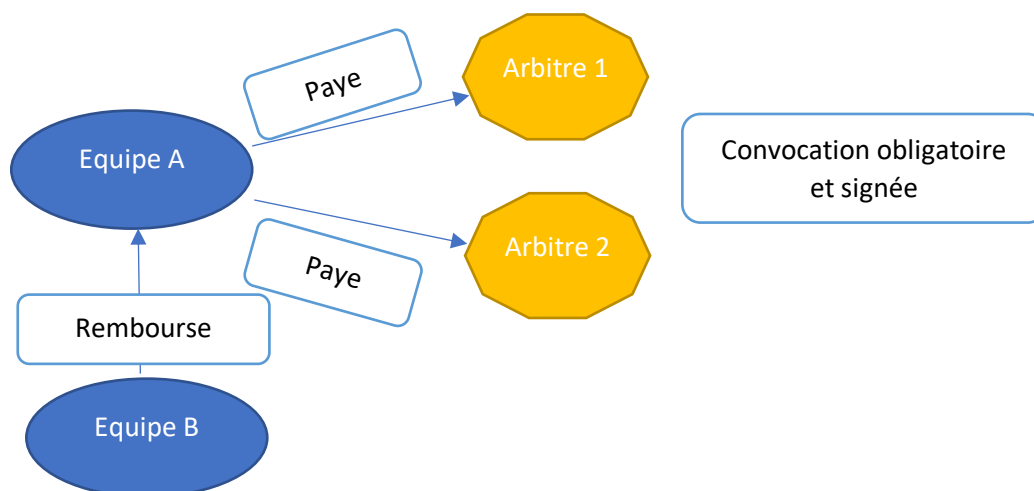
Joueurs brûlés :

Si une équipe évolue au niveau supérieur, il faut communiquer **avant la première journée de championnat une liste de 7 joueurs brûlés** qui évolueront au niveau supérieur et qui ne pourront en aucun cas participer aux rencontres de l'équipe réserve (art. 14 à 16 des Règlements Généraux du CPBB).

Listes personnalisées :

Si deux équipes d'une même association évoluent dans la même division, il faudra communiquer avant la première journée de championnat les listes des 5 joueurs/joueuses de chaque équipe qui participeront aux rencontres (art. 15 du règlement sportif général du CPBB).

Désignations : Possibilité de 2 arbitres désignés par la CDO et réglés à **part égale entre les deux associations sportives** (si pas de caisse de péréquation).



ARTICLE 5 : OBLIGATIONS SPORTIVES

Elles ne sont pas applicables à ces divisions.

ARTICLE 6 : DEROGATIONS

Obligation d'utiliser le module FBI pour toute demande de changement de jour, d'horaire ou de salle.

Dérogations à effectuer en application de l'article 20 des Règlements Généraux du CPBB.

ARTICLE 7 : SCORES

Pour les catégories U13, U15, U18, les scores des rencontres ne pourront pas présenter un écart de plus de 40 points.

Au cours d'une rencontre, si l'écart atteint 40 points, alors le score est définitivement figé et ne sera ensuite plus comptabilisé, ni sur la feuille de marque, ni sur le tableau d'affichage. Ce score sera donc le score final de la rencontre.

La rencontre se poursuivra jusqu'à son terme, mais le score ne pourra donc plus évoluer.